

# HANDICAP? Ou « HANDICAPÉS » ?

## Analyse des stéréotypes « handicapés », Comment se construisent-ils ?

Monsieur Alexis Dupont est informaticien. IL travaille dans l'entreprise Iks. En rentrant de son travail en moto, un camion le heurte. Suite à cet accident, il est amputé d'une jambe.

Après hospitalisation, rééducation, il est doté d'une prothèse. Il a une indemnité d'handicapé.

Il cherche de nouveau un emploi d'informaticien. Il répond à une offre d'emploi qui l'intéresse. Il se présente, mais le responsable de l'entreprise le refuse en lui expliquant que le nombre d'emplois réservés aux handicapés, auquel il doit répondre est atteint.

Mr A. Dupont lui rétorque qu'il ne cherche pas un poste d'handicapé. L'amputation de la jambe ne lui posera pas de problèmes, d'autant plus que comme sportif, il a pu acquérir une prothèse qui lui permettra de reprendre ses compétitions de ski. Mais le chef d'entreprise reste sur sa position.

### **Information :**

Direction de l'information légale et administrative (Premier ministre), Ministère chargé du travail – 01/01/ 2020) : « *Tout employeur d'au moins 20 salariés doit employer des personnes en situation de **handicap** dans une proportion de 6 % de l'effectif total. ... L'employeur doit déclarer chaque année le **nombre** d'emplois occupés par un travail **handicapé** pour justifier qu'il respecte son obligation d'emploi - Si l'employeur ne respecte pas son obligation d'emploi, il doit verser une contribution annuelle.* »

**Débat : Qu'en pensez vous ? Développez un argumentaire prenant en compte les deux points de vue.\*)**

(Site à consulter: « **Travail et salariés handicapés : loi handicap** » :

**Problématique :** Le handicap est une situation, dans laquelle une personne rencontre une difficulté d'adaptation à un contexte donné : C'est une personne en situation de handicap, et non une «handicapée»

Il ne s'agit pas pour autant, de jouer sur les mots, mais bien de dénoncer des formulations qui « naturalisent » les problèmes sociaux. « Ils sont... »

Or, dans la société, un «groupe social» est constitué autour des «handicapés» par un ensemble de lois de «protection» : les «droits des personnes en situation de handicap».

Ces droits, conçus dans une société solidaire sont essentiels. Ils permettent une vie sociale améliorée à toute personne dont le handicap dégrade des conditions d'une vie correcte, ou les conditions d'emploi.

***Les «handicaps» ne sont différents que face à des environnements différents:*** aveugles, handicaps moteurs (amputation d'une jambe, amputation d'un bras), déficit sensoriel, déficit mental, etc...Les difficultés ne sont pas rencontrées dans les mêmes circonstances, ou face aux mêmes environnements.

*La société est constituée de personnes toutes différentes, de capacités différentes face à des types de tâches variées. Taille, poids, vision, motricité, etc.. sont différents pour les uns ou pour les autres.*

Il n'y a pas de « valides » d'un côté et « d'handicapés » de l'autre: une personne amputée d'une jambe n'est pas handicapée face à de nombreuses situations de la vie courante et si, de plus, elle est dotée d'un appareillage, elle peut même accéder à des compétitions sportives de haut niveau.

**Administrativement, la qualification d' « handicapés » génère un ensemble fermé, une catégorie, avec un seul terme pour les désigner, même si les déficiences sont très différentes.**

La même déficience, en fonction des environnements, peut être sans conséquence, ou au contraire aux conséquences graves.

**Le stéréotype est une forme de réputation dont des groupes font l'objet .**

**Il a un effet direct sur les performances du groupe et notamment quand il est exploité.**

*Issu d'une mini-vidéo, réalisée dans le cadre d'ateliers de l'UR-MN \*\*:*

*« les différences empêchent-elles l'égalité » -*

*avec des élèves du lycée Turgot de Roubaix.*

*Partant d'une anecdote (issue de leur vécu), un jeune « handicapé » était en stage en entreprise, en duo avec un de ses camarades.*

*Une tâche à accomplir par les deux élèves n'ayant pas été réalisée correctement, le responsable du poste de travail a interpellé le jeune « non handicapé », pour le réprimander, sans prendre en compte l'élève « handicapé ». Celui ci a protesté véhémentement. Il tenait à ce que sa part de responsabilité soit considérée « à égalité »*

Mais simultanément, les personnes en situation de handicap se trouvent fréquemment «enfermées » dans une image stéréotypée d'infériorité. Elles sont souvent considérées comme « fragiles», alors que ce n'est généralement pas le cas. Elles montrent très souvent une force certaine.

Il s'agit du regard d'un groupe sur un autre, une forme de domination d'un groupe sur un autre.

Elle peut s'apparenter à d'autres types de luttes contre des dominations, racistes, de genre, ou de tout type de caractéristiques de personnes écartées pour un prétexte ou un autre.

**\*\*Ces ateliers « mini-vidéos »**, ont comme objectif, non seulement de dégager une problématique sur un sujet de société, mais aussi d'entrer dans un rôle «pédagogique et militant» en présentant à un public, cette vidéo et le débat qui l'accompagnera. Le thème global proposé était : «*les différences empêchent-elles l'égalité?*», Des élèves avaient choisi de travailler sur le thème des «handicapés».

## DÉBATS :

1) Discuter la situation proposée au départ :

-le point de vue de la personne qui cherche un emploi d'informaticien/informaticienne.

-Le point de vue du responsable de l'entreprise.

-La loi telle qu'elle existe. Si vous pensez qu'elle peut, ou qu'elle doit être modifiée, quelles modifications proposeriez vous ?

Pour vous aider , chercher les conditions (droits et devoirs) d'emploi de travailleurs qualifiés d' «handicapés».

2) Des prothèses existent pour des personnes privées d'une jambe. Elles peuvent donc participer aux compétitions sportives, et l'appareillage est autorisé pour les compétitions de haut niveau. Ces appareillages sont interdits aux «non handicapés»

**Question à débattre:** Est ce une discrimination? De qui? (les résultats peuvent être meilleurs pour les personnes appareillées que pour les personnes «sur leurs jambes»)

Si possible, mener une enquête et un débat sur cette question, auprès de personnes en situation de handicap moteur: Comment permettre aux personnes, compte tenu de différents handicaps, de participer à des compétitions de haut niveau, sans discriminations de quelque type que ce soit ?

### Dans la situation ci-contre ►

Les candidats :

Sont-ils handicapés ? Lesquels d'entre eux ?

Ou sont-ils dans des situations de handicap ?

Argumenter.'

(D'autres activités  
sont sur le site)

